

Le tissu, première monnaie locale du Nord-Isère



Albane Council et Yannick Armand, adhérentes de l'association Le Tissou, Patryk Rogala, responsable développement à l'imprimerie des Alpes, et Xavier Vitry, adhérent de l'association Le Tissou, présentent les premières planches de billets en tissus. Photos Le DL/Mourad ALLILI

Depuis plus de cinq ans, les bénévoles du collectif Les Tisserands du lien, devenu l'association Le Tissou, planchent sur la création d'une monnaie locale complémentaire et citoyenne (MLCC). Les premiers billets en tissus ont été imprimés le 31 janvier.

« C'est à la fois un aboutissement et un début », sourit Albane Council, adhérente de l'association Le Tissou. Derrière elle, les premiers billets sont en train de sortir de la machine. Patryk Rogala, responsable développement à l'imprimerie des Alpes de Saint-Quentin-Fallavier, veille au grain. « Ça a été un super challenge », s'enthousiasme-t-il. Pendant près de 6 mois, il a travaillé avec les bénévoles pour que le tissu puisse voir le jour.

Des billets à l'image du territoire

« On a obligation d'avoir des indices de sécurité pour éviter la falsification, comme pour une vraie monnaie », explique-t-il. Le papier est teinté dans la masse et arbore des dorures réalisées dans un atelier lyonnais. « On a également un papier avec une plus grosse épaisseur, ça lui donne un peu plus de résistance dans le temps », précise le responsable développement.

Il existe environ 80 monnaies locales en France, mais le Nord-Isère en était jusqu'ici dépourvu. « Nous avons le choix soit d'appartenir à la monnaie locale de Lyon, la gonette,

ou bien au cairn de Grenoble, mais on a préféré créer notre propre monnaie », explique Albane Council. Un choix assumé pour affirmer et mettre en valeur l'identité de ce territoire.

Pour concevoir les billets, les quelque 200 adhérents de l'association se sont appuyés sur une graphiste de La Tour-du-Pin. Le processus de création a duré presque un an. « On s'est inscrit dans une démarche participative, pour définir le nom de la monnaie et choisir le thème des dessins que l'on retrouve sur les billets », détaille Albane Council. Sur les six valeurs figurent des éléments du patrimoine du Nord-Isère comme les usines de tissage, les halles de Crémieu, mais aussi les paysages ruraux avec la montagne en arrière-plan. La Bourbre, présente sur tous les billets, sert de fil conducteur. « On est sur une identité à faire connaître et à faire partager », insiste Albane Council. Et le billet bleu de



16 900

C'est le nombre de coupures qui vont être imprimées, pour une valeur de 101 000 tissus. Un euro correspond à un tissu. Il existe 6 valeurs de billets : 1, 2, 5, 10, 20 et 38 tissus. Le billet de 1 tissu est sécable, pour former deux petits billets de 0,5 tissu chacun.

38 tissus – en référence au code postal du département de l'Isère –, est là pour le rappeler : « On constate que les billets de 50 sur des monnaies locales ne sont pas trop utilisés », ajoute Yannick Armand, adhérente de l'association Le Tissou.

Déjà 50 prestataires acceptent le tissu

La monnaie sera mise en circulation le jeudi 10 février 2022. Pour se procurer des billets, il faut se rendre dans un bureau de change pour troquer des euros contre des tissus ; il en existera bientôt six. « Ce n'est pas assez, mais on espère que ça va se développer », note Albane Council. Pour utiliser cette monnaie, il faut adhérer à l'association et signer la Charte des valeurs. Environ 50 prestataires (associations, commerces, artisans...) l'ont déjà fait et la ville de Saint-Clair-de-la-Tour a même signé une convention avec l'association. D'autres communes nord-iséroises pourraient suivre.

Tim BUISSON

Une monnaie locale, à quoi ça sert ?

Les monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC) sont réglementées par la loi de 2014 sur l'économie sociale et solidaire. Elles visent à soutenir le développement du commerce local. « En fait, la monnaie ne sort pas du territoire, souligne Yannick Armand, adhérente de l'association Le Tissou. Elle peut permettre, en plus, de redynamiser les centres-villes en favorisant les circuits courts ». Les commerces qui l'acceptent doivent signer une Charte des valeurs. La monnaie n'est pas placée en banque et circule davantage. Elle sert l'économie réelle et ne nourrit pas la spéculation. L'argent est aussi placé dans des banques éthiques, dont les fonds servent à financer des projets de l'économie sociale et solidaire.